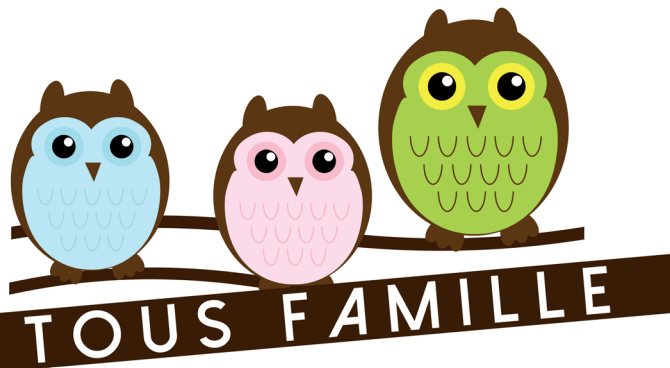




POUR ET AVEC LES PARENTS

Charte de labellisation

1

ACCUEILLIR LA DIVERSITÉ DES FAMILLES

Toutes les formes d'organisations familiales doivent être prises en compte dans leur diversité.

2

PLACER L'INTÉRÊT DE L'ENFANT, DU JEUNE AU COEUR DES PROJETS

Toute action mise en place a pour objectif l'épanouissement de l'enfant dans sa famille et dans son environnement de vie.

3

RECONNAÎTRE LE PARENT COMME PREMIER ÉDUCATEUR DE SON ENFANT

Chacun des parents est reconnu dans son rôle conformément aux droits et devoirs que lui confère l'autorité parentale.

4

RESPECTER LA LIBRE ADHÉSION AU PROJET

Le parent est libre de participer, d'être à l'initiative ou co-organisateur de l'action. La gratuité est requise pour l'ensemble des participants.

5

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DE TRAVAIL EN RÉSEAU

Toutes les formes de liens sont recherchées. La transversalité et l'interdisciplinarité sont mises au service d'un ancrage au plus près des lieux de vie des familles.

6

PROMOUVOIR L'INNOVATION

Le promoteur de projet s'attache à adapter l'action à l'acquisition de nouveaux savoirs parentaux.

Objectifs opérationnels :

- Informer les parents sur les questions relatives à la parentalité et sur les dispositifs d'accompagnement ;
- Soutenir la relation parents-enfants ;
- Encourager la participation des familles ;
- Permettre la rencontre et les échanges entre parents ;
- Mettre en avant le rôle de la Caf dans le domaine du soutien aux familles, de l'accompagnement à la parentalité et de promouvoir les services et actions à destination des familles du territoire ;
- Dynamiser le soutien à la parentalité sur les territoires périurbains et ruraux.

Offre de service Caf :

- La Caf en tant qu'organisme en charge de la coordination et l'animation du schéma départemental des services aux familles peut apporter son soutien par :
- L'octroi du financement Tous Famille permet la labélisation de l'événement et l'obtention du logo Tous Famille ;
- La mise à disposition du Kit de communication dédié (affiches, flyers, banderoles) ;
- La mise en ligne sur le caf.fr, sur LinkedIn et sur la page Facebook Tous Famille. Le porteur de projet s'engage l'évènement et les différents espaces de publication ;
- La mise à disposition d'une campagne d'emailing dédiés pour informer les parents.